

# LE FONDS Solidarité

À l'initiative de personnes de diverses régions du Québec, engagées depuis longtemps en solidarité internationale, le Fonds Solidarité Sud soutient des organisations sociales du Sud dans le développement de leurs communautés. Il a choisi de s'engager dans une solidarité durable avec son fonds de dotation soutenant des projets collectifs durables.

Depuis 2013, le Fonds Solidarité Sud soutient divers projets. D'abord une coopérative forestière au Honduras. Puis le soutien à une organisation paysanne sénégalaise qui travaille depuis plus de 25 ans à renforcer la sécurité alimentaire et l'agriculture familiale dans 90 villages de leur région. En 2015 et 2016 nous avons soutenu une organisation paysanne en Haïti au moyen de prêts rotatifs et une coopérative de production de cacao équitable au Pérou. En 2017 un nouveau projet sera soutenu en Bolivie. Des projets sont à l'étude du côté de l'autonomie économique des femmes et de l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Ces projets sont menés en partenariat avec des organisations québécoises de coopération internationale d'ici telles que UPA DI et SOCODEVI. Des collaborations ont été mises en route avec

d'autres OCI québécoises en région.

Pour faire un don, vous n'avez qu'à remplir le bordereau ci-joint avec un chèque de 100\$ ou plus à l'ordre de Fonds Solidarité Sud (inscrire club des 100 à l'endos) et nous envoyer le tout. Pour faire un don plus important, vous n'avez qu'à remplir le bordereau ci-joint pour un chèque de 150\$ ou plus à l'ordre du Fonds Solidarité Sud et nous envoyer le tout. Dans les deux cas vous pouvez aussi utiliser Accès D si vous êtes membre d'une caisse Desjardins. C'est plus rapide, sécuritaire et sans frais.

Pour en savoir plus, vous pouvez aller sur le site du Fonds <http://www.fondssolidaritesud.org>.

Vous pouvez aussi vous abonner gratuitement à notre infolettre ou aller sur notre page Facebook.

Pour communiquer avec le Fonds par courriel :

[info@fondssolidaritesud.org](mailto:info@fondssolidaritesud.org) ou par téléphone au 450 446-9670



Je fais un don ponctuel					Je fais un don mensuel				
100\$	125\$	150\$	200\$	Autre _____	15\$	20\$	40\$	50\$	Autre _____
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom \_\_\_\_\_ adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ tel \_\_\_\_\_

Le Fonds Solidarité Sud est enregistré organisme de bienfaisance auprès de Revenu Québec et de l'Agence de Revenu du Canada no 80243 7517. Notez que votre reçu fiscal officiel est désormais transmis **à la fin de l'année**.

Le chèque à l'ordre du Fonds Solidarité Sud doit être envoyé à **Fonds Solidarité Sud a/s MCE Conseils**, 32 rue St-Charles Ouest, bureau 400, Longueuil, Qc, J4H 1C6.

Les membres d'une caisse Desjardins peuvent faire des dons au moyen d'Accès D. Sur votre page d'accueil d'Accès D : 1) sélectionner **Virer** ; 2) choisir **entre personnes** ; 3) ajouter le **bénéficiaire**: Fonds Solidarité Sud ; 4) effectuer le virement du montant à partir des infos suivantes: a) Caisse d'économie solidaire Desjardins ; b) Transit de la Caisse : 92276 ; c) No de l'institution: 815 ; d) Folio: 5651302.